

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de l'ESM Bourgogne-Franche-Comté, en ce jour du 8 novembre 2018, approuve le contenu du dossier d'autoévaluation bilan/perspectives déposé le 17 octobre 2018 auprès du ministère de la Culture.

Fait à Dijon le 8 novembre 2018

Olivier BERNARD,

Président de l'ESM Bourgogne-Franche-Comté

Marie-Jo BOUR,

Trésorière de l'ESM Bourgogne-Franche-Comté